



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

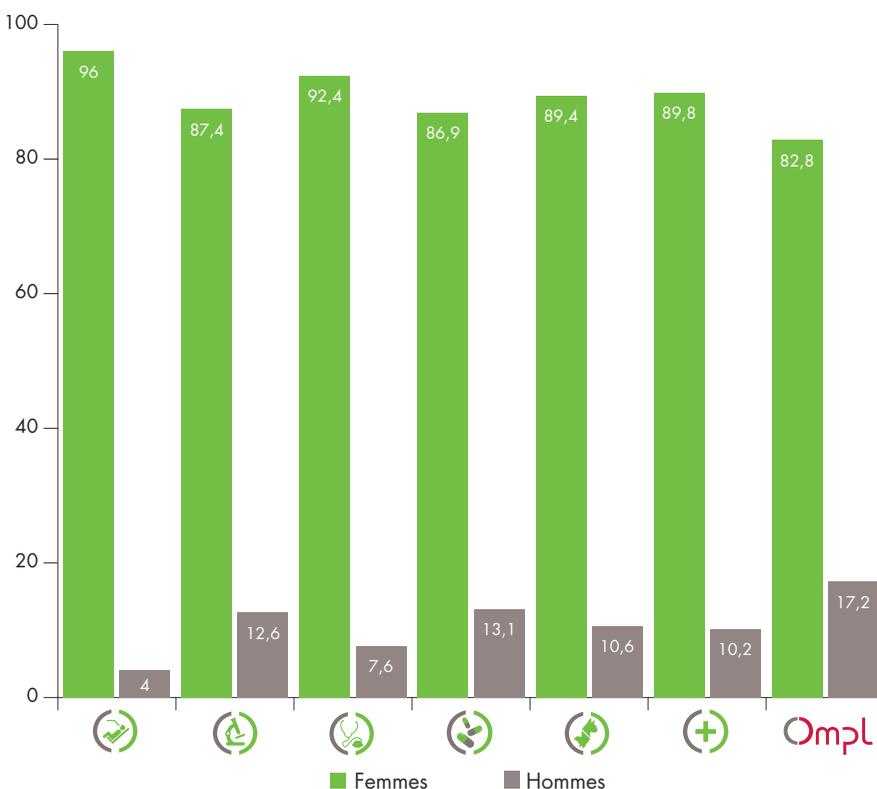


EMPLOIS TRÈS
MAJORITAIREMENT
FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 89,8 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,8 %).

Répartition des salariés par genre et branche (%)



+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires

Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

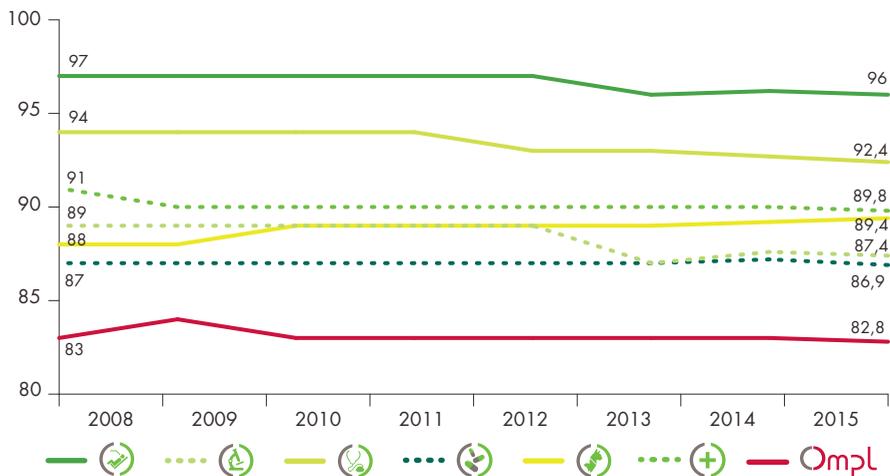
Cliniques vétérinaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 89,8 % et 91 %.

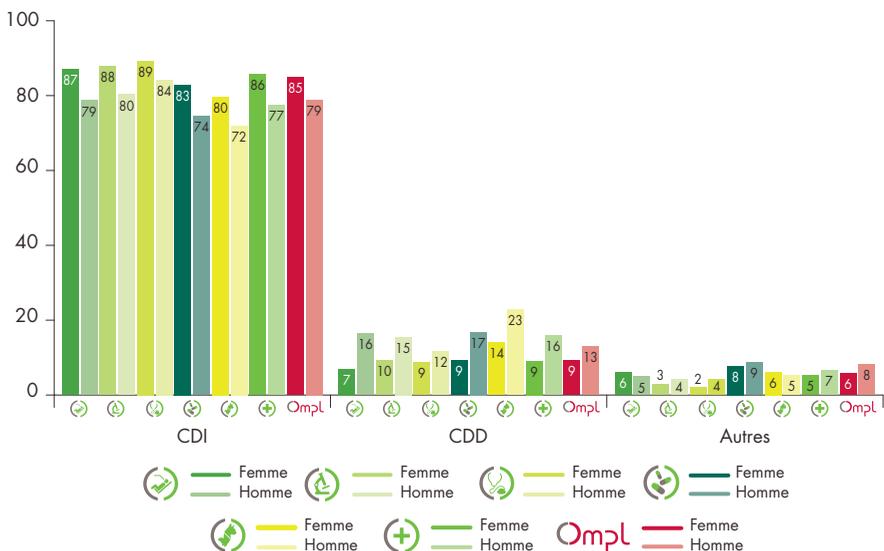
Évolution du taux de féminisation par branche (%)



PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail et branche (%)





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (91,4 %) et atteint un minimum pour les DOM (73,7 %).

Taux de féminisation par région et branche (%)

Régions							Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	96,7	90,2	92,8	88,9	90,4	91,4	83,6
Bourgogne-Franche Comté	97,1	90,2	93,7	89,4	88,1	91,4	86,4
Bretagne	96,2	87,5	93,1	88,6	89,1	90,7	83,3
Centre-Val de Loire	97,1	89,5	93,6	88,1	91,6	91,0	85,3
Corse	ND ¹	80,8	92,4	88,1	87,4	78,2	82,4
DOM	ND ¹	83,4	91,5	81,7	85,7	73,7	81,1
Grand Est	95,7	88,8	94,2	87,8	89,3	90,9	85,6
Hauts-de-France	95,8	85,6	89,4	86,9	88,3	88,4	82,7
Île-de-France	93,7	85,8	90,1	82,7	88,6	86,9	77,4
Normandie	96,5	89,5	92,9	88,3	87,8	90,4	84,6
Nouvelle-Aquitaine	97,3	88,6	93,4	88,4	91,2	91,0	84,5
Occitanie	96,8	86,1	92,1	87,1	89,8	89,7	84,6
Pays de la Loire	97,1	89,4	95,1	88,3	87,9	91,4	83,5
Provence-Alpes Côte d'Azur	96,0	85,5	93,3	87,2	91,2	89,9	84,9
Ensemble	96,0	87,4	92,4	86,9	89,4	89,8	82,8